MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ
DMA

WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DU GUIDE TECHNIQUE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES NATURELS

Mardi 10 février 2026

Sommaire

1. **La Délégation ministérielle à l'accessibilité**
   Cadre d'intervention, missions et champs d'action

2. **L'accessibilité des espaces naturels : enjeux clés**
   Définitions, enjeux réglementaires et objectifs poursuivis

3. **Le guide technique « *Enjeux, méthodes et solutions techniques* »**
   Finalités, contenu et modalités d'utilisation

4. **Structurer une démarche de mise en accessibilité**
   Les étapes-clés, de l'analyse des besoins à la réalisation des aménagements

5. **Outils pour l'action**
   Des fiches techniques opérationnelles au service des porteurs de projets

6. **Retour d'expérience**
   Sentier des contes de la Comté, ENS Forêt de la Comté
   Département du Puy-de-Dôme

Sentier de la Faisanderie, forêt de Fontainebleau – ©ONF

1. La Délégation ministérielle à l'accessibilité

Cadre d'intervention, missions et champs d'action

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

La Délégation ministérielle à l'Accessibilité

- Un quart de siècle à faire avancer l'accessibilité de la **chaîne de déplacement**

Ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Transports, de la Ville et du Logement (MTEATTVL)

Administration centrale (AC)

Secrétariat général (SG)

Délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA)

La Délégation ministérielle à l'Accessibilité

Service pionnier ministériel sur les questions de la **chaîne de déplacement**

Agit de manière **transversale** pour promouvoir la politique d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports publics

Crée les conditions d'échange avec tous les acteurs politiques, administratifs, institutionnels, économiques et associatifs

- **Impulse et coordonne** les politiques et les actions du MTEATTVL
- **Co-élabore et met en cohérence** les textes législatifs et réglementaires
- **Échange et travaille** avec l'ensemble de ses partenaires
- **Pilote et développe** des outils de collecte des données d'accessibilité
- **Publie et partage** des ressources documentaires
- **Travaille en coordination** avec un réseau de partenaires ministériels et interministériels

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Élaboration d'un standard CNIG – Accessibilité des cheminements en espaces naturels (ACEN)

Objectifs du standard

- **Harmoniser la description** des cheminements, équipements et services disponibles
- **Garantir l'interopérabilité** avec les standards et thématiques existants du CNIG
- **Définir les modalités** de collecte, d'hébergement, de gestion et de diffusion des données

Finalité

- Mettre à disposition des **informations claires, adaptées et détaillées** sur les conditions d'accès aux espaces naturels afin de :
  - améliorer la connaissance de leur accessibilité,
  - faciliter la préparation des visites,
  - permettre à chacun de circuler en toute sécurité et de profiter pleinement de ces espaces.

Plus d'informations sur l'élaboration du standard.
Participation aux GT via le formulaire disponible sur le site du CNIG.

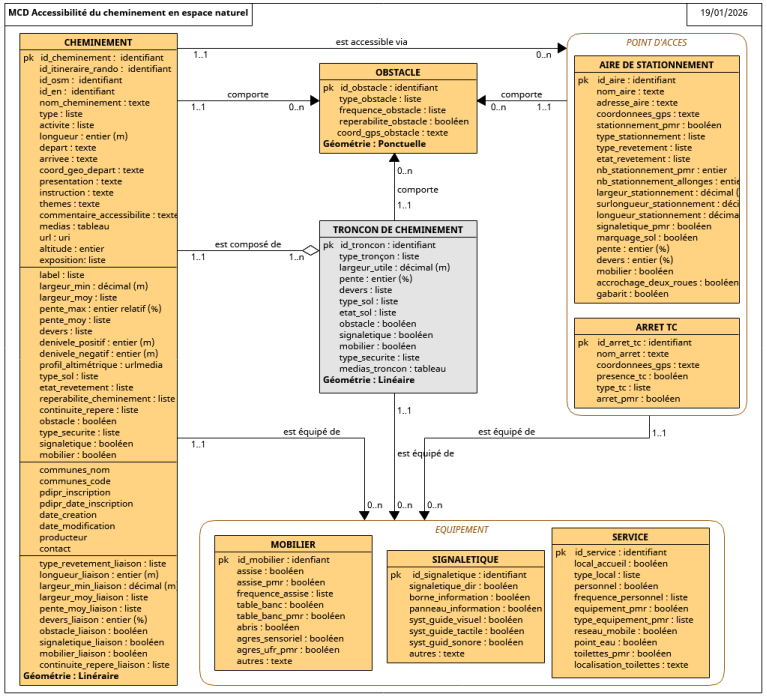

Exemple du modèle de données (19/01/2026)

2. L'accessibilité des espaces naturels : différents enjeux

Définitions, enjeux réglementaires et objectifs poursuivis

Accessibilité : enjeux et objectifs

🌍 Un enjeu multiple

- **Social** : accès à la nature = bien-être, santé, inclusion
- **Territorial** : attractivité, équité entre territoires
- **Environnemental** : concilier fréquentation et préservation

👥 Des publics bien plus larges que le handicap

- Personnes à mobilité réduite (temporaire ou permanente)
- Personnes âgées (vieillissement de la population)
- Familles avec poussettes
- Enfants, publics peu familiers de la nature
- Personnes en situation de fatigue, blessure, maladie passagère

🌿 Une spécificité forte des espaces naturels

- Milieux **fragiles** et **évolutifs**, **contraintes physiques** (pente, sol, climat)
- **Pas de cadre normatif** strict → arbitrage et d'adaptation nécessaires
- L'accessibilité ≠ artificialisation ❌
- L'accessibilité = qualité d'accueil pour tous ☑
- ⚖ Équilibre usages / biodiversité

Parc naturel régional du Morvan – ©A. Millot

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Vers une accessibilité durable

🎯 Enjeux majeurs

- **Garantir à toutes et tous l'accès aux espaces naturels**, comme un droit fondamental au bien-être, à la santé et au lien avec la nature
- **Concilier accessibilité et préservation** des fonctions écologiques et écosystémiques
- Éviter les aménagements standardisés ou dégradants pour les milieux naturels
- Favoriser une **approche inclusive et durable**, respectueuse des usages et des paysages

🛠 Nécessité de supports méthodologiques

- Fournir des **outils concrets d'aide à la décision** pour les gestionnaires et aménageurs
- Mettre à disposition des **ressources techniques et pédagogiques** adaptées aux spécificités des milieux naturels
- Accompagner la mise en œuvre d'une **accessibilité raisonnée**, progressive et contextuelle
- Partager des **bonnes pratiques** conciliant inclusion, sobriété et protection de la biodiversité

Outils méthodologiques et techniques

Guide technique

Composé de **deux grandes parties** :

- Partie 1 : les enjeux de la mise en accessibilité des espaces naturels
- Partie 2 : les étapes-clés d'une mise en accessibilité des espaces naturels

En complément :

- 12 fiches techniques synthétiques
- 2 fiches mémo

Lien de téléchargement

Fiches thématiques

Version plus détaillée des fiches du guide technique

Lien de téléchargement

Ressources en ligne

- « *L'accessibilité des espaces naturels* »
- Sur le site du ministère

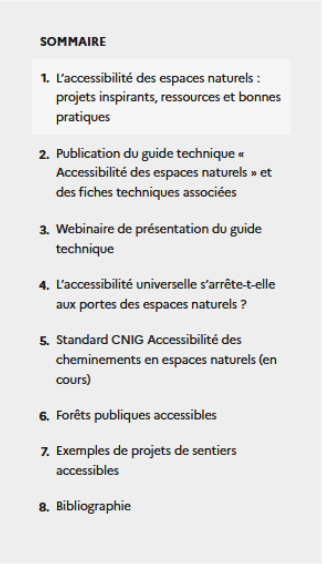

SOMMAIRE

1. L'accessibilité des espaces naturels : projets inspirants, ressources et bonnes pratiques
2. Publication du guide technique « Accessibilité des espaces naturels » et des fiches techniques associées
3. Webinaire de présentation du guide technique
4. L'accessibilité universelle s'arrête-t-elle aux portes des espaces naturels ?
5. Standard CNIG Accessibilité des cheminements en espaces naturels (en cours)
6. Forêts publiques accessibles
7. Exemples de projets de sentiers accessibles
8. Bibliographie

Cadre réglementaire actuel : limites et défis

⚠ Absence de réglementation spécifique

- Il **n'existe pas de réglementation** dédiée à l'accessibilité des espaces naturels
- Les projets s'appuient donc sur des **références réglementaires indirectes**, selon leur nature

Références mobilisables selon le type d'aménagement

- **Établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP)**
  - Ex. : maisons de site, centres d'interprétation, offices de tourisme, jardins clôturés, circulations principales aménagés
- **Voirie et espaces publics**
  - Ex. : stationnements et arrêts de transport en commun hors agglomération

Superposition de réglementations spécifiques

- L'accessibilité doit composer avec **les réglementations propres** aux espaces naturels
- Application de **différents codes** (environnement, patrimoine, urbanisme, etc.)

☑ Conclusion

👉 Aujourd'hui, l'accessibilité des espaces naturels **repose essentiellement sur une démarche volontaire**, portée par les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires de sites

Loi du 11 février 2005 – égalité et accessibilité

⚖ Loi du 11 février 2005 : principes clés

- Garantit **l'égalité** des droits et la **participation** des personnes handicapées
- Assure **l'accès à tous les environnements**
- Prend en compte toutes les limitations d'activité, **au-delà des seules notions de handicap**

🌐 L'accessibilité : un droit universel

- Permet à tous **d'accéder à tous les aspects de la société** (Convention ONU 2006)
- Focus sur la **chaîne du déplacement** (bâti, voirie, espaces publics, transport et intermodalité), ainsi que le **numérique** et la **téléphonie**
- **Démarche universelle** : profiter pleinement d'un lieu, service ou activité, quels que soient ses besoins

Source : handicap.gouv.fr

3. Le guide technique « *Enjeux, méthodes et solutions techniques* »

Finalités, contenu et modalités d'utilisation

Le guide : outil technique et opérationnel

Objectifs :

- Solutions concrètes, adaptées aux milieux naturels
- Approche sobre, réversible et adaptable
- Solutions simples, efficaces et durables

Points forts :

- Fiches techniques synthétiques et détaillées
- Limitation des aménagements lourds
- Information qualifiée pour valoriser l'offre

Type de solution	Exemples
Aménagement	Sentiers accessibles Revêtements adaptés Rampes temporaires
Compensation / adaptation	Aires de repos alternatives Itinéraires adaptés Matériels spécifiques Aides humaines
Information	Signalétique claire Guides numériques Médiation sur site

4. Cheminer dans les espaces naturels : entre aménagement, compensation et information

4.1. Aménager en conciliant activités récréatives et préservation des milieux

Dans certaines circonstances, l'aménagement des espaces naturels **n'est pas possible ou souhaitable**, et il faut savoir l'entendre et l'accepter : sites, paysages et milieux naturels rares ou menacés, mesures de protection de préservation (Espaces Naturels Sensibles (ENS), zones Natura 2000, forêts de protection, sites classés, etc.), mais aussi en fonction des caractéristiques environnementales (topographie, pente..), etc. Une **étude de faisabilité** peut permettre de ne pas surinvestir en étude.

Le choix, s'il contient des réalisations possibles, peut se porter sur des **aménagements réversibles et modulables selon les saisons** (exemple : fermeture pendant la nidification ou risque d'avalanches) permettant un retour à l'état initial, minimisant ainsi l'impact sur l'environnement. C'est l'option qui a été choisie pour le sentier du Palais du Roi Chêne installé en plein cœur de la forêt d'Orient, site protégé par le Conservatoire du littoral. L'aménagement du sentier s'inscrit dans le respect de l'espace naturel et a été réfléchi pour avoir un impact minimal sur l'environnement en étant composé de matériaux bruts (bois, caillou) de faible impact écologique (absence de béton, ni de revêtement technique ou goudronné).

Sentier suivant le système racinaire - Le Palais du roi Chêne (PNR de la Forêt d'Orient) ©Conservatoire du littoral.

Emprise minimale du sol - Le Palais du roi Chêne (PNR de la Forêt d'Orient) ©Conservatoire du littoral

26

Page 26 : des parties illustrées par des exemples concrets et des retours d'expérience

Ressources et compléments pour agir

➢ Ce que le guide apporte

- **Structurer une démarche d'accessibilité**, de l'idée à l'entretien
- **Éviter les erreurs fréquentes** (solutions tardives, surdimensionnées, inadaptées)
- **Prioriser les actions** en fonction des enjeux et des moyens

👉 Le guide n'apporte **pas des réponses toutes faites**,

👉 il aide à **prendre de bonnes décisions**.

➢ Une démarche itérative, pas linéaire

🎯 L'accessibilité se construit **dans la durée**

❗ Pas de solution universelle

📍 Le contexte prime toujours

🔁 Une **démarche progressive**, **réaliste** et **ajustable**

3.3.6. Le déplacement sur le sentier

Chaque handicap requiert **des exigences spécifiques** ; cependant, certaines adaptations, matériels et aménagements permettent généralement de répondre aux besoins de tous. Les concepteurs devront faire preuve de bon sens pour adapter le projet du site **en lui conservant au maximum ses aménités et fonctionnalités écologiques (et non l'inverse).**

Signalétique directionnelle accessible sur le sentier des contes de la Comté – ©Polymorphe Design et ENS du Puy-de-Dôme.

De manière ponctuelle, et après un diagnostic exhaustif réalisé en concertation avec les experts, le maître d'ouvrage et le gestionnaire (lorsqu'il n'est pas le maître d'œuvre), il est possible de s'inspirer du cadre réglementaire applicable à la voirie et aux espaces publics, aux ERP et aux IOP, ainsi que des objectifs liés aux profils de visiteurs et à la fréquentation.

Fil d'Ariane (corde clouée sur les poteaux en bois) s'intégrant dans l'environnement paysager de la forêt de Fontainebleau - Sentier de la Faisanderie - ©ONF

Toutefois, dans des milieux vivants et fragiles, ce recours doit se faire avec discernement, car rien ne remplace l'appréciation directe sur site et la prise en compte des contraintes naturelles propres, notamment dans les écosystèmes de montagne. Chaque projet et chaque site étant uniques, ces références réglementaires ne doivent pas constituer la norme absolue, mais **servir seulement d'appui ponctuel à la réflexion et à la conception.**

Décrire l'accessibilité d'un espace naturel : oui, mais comment ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de référentiel commun en matière de description des cheminements accessibles dans les espaces naturels. La DMA a initié, en co-construction avec différents acteurs, la création d'un référentiel permettant aux gestionnaires d'espaces naturels et autres profils, de décrire l'accessibilité d'un cheminement, en répondant à un besoin réel et défini par les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Ce référentiel concourra à l'harmonisation de la manière de décrire l'accessibilité des sites, en fournissant des éléments indispensables qui permettront aux personnes concernées par des difficultés de prendre une décision de manière éclairée.

Ce référentiel **ne se substitue pas aux cahiers des charges des labels existants**, mais tente de répondre de manière cohérente et adaptée aux champs qui les unissent. Il est d'usage que **ces derniers se conforment aux attributs objectivés dans la manière de les décrire, toujours dans cette logique de recherche d'harmonisation.**

25

Page 25 : des parties illustrées par des exemples concrets et des astuces

4. Structurer une démarche de mise en accessibilité

Les étapes-clés, de l'analyse des besoins à la réalisation des aménagements

Concevoir l'accessibilité autrement

L'accessibilité = entrée de projet

- Pas un sujet à part, ni un ajout en fin de projet
- Intégrée dès la conception : site, tracé, usages, niveau d'ambition
- Solutions **plus simples** et **moins coûteuses** quand anticipées

Approche transversale

- **Accueil** : parking, arrivée sur site
- **Cheminements** : continuité, lisibilité, confort
- **Information** : avant, sur site, après la visite
- **Services** : sanitaires, aires de repos, médiation
- **Entretien** : pérennité de l'accessibilité

Réserve naturelle nationale de l'Étang Noir – ©P. Lesiak

Ce n'est pas qu'un sentier, c'est une **expérience globale.**

Une démarche collective pour l'accessibilité

Gouvernance et dialogue

- **Interservices** : techniques, accueil, communication, environnement
- **Dialogue** avec :
  - Gestionnaires d'espaces naturels
  - Collectivités
  - Associations d'usagers

Arbitrages partagés = décisions plus robustes

Penser l'accessibilité comme une chaîne

- ✔ Penser la **chaîne de déplacement**, pas seulement le sentier
- ✔ L'accessibilité se joue souvent **avant l'aménagement**
- ✔ Information, choix du site, scénarios d'usage, niveau d'engagement

La rupture d'un maillon = perte d'accessibilité

Message clé

- Une logique de projet, construite collectivement
- Pas une contrainte réglementaire isolée

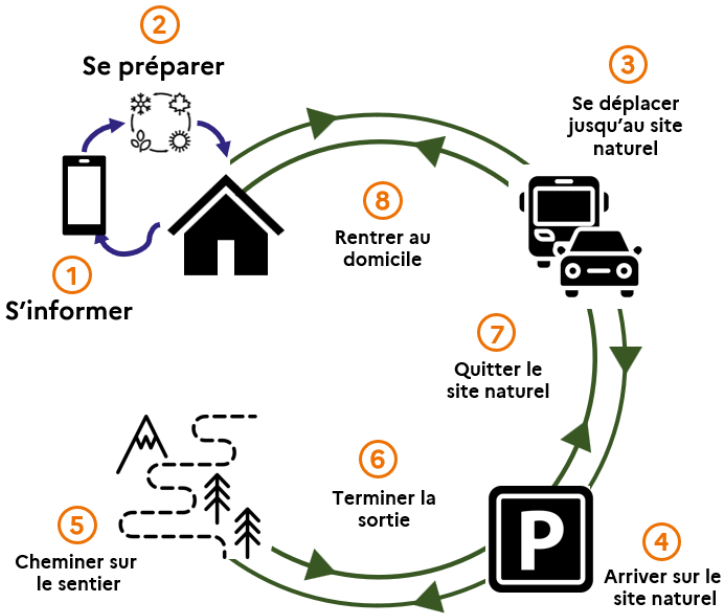

Schéma de la chaîne de déplacement : « du canapé jusque dans la forêt »

De la conception à la valorisation

Étape	Contenu
Contextualisation et co-construction	Identifier les publics et évaluer leurs besoins et attentes Définir le site Co-construire le projet avec les acteurs Identifier les ressources humaines et financières
Planification du projet	Planifier et monter le projet (accessibilité, technique, écologie) Déterminer les exigences minimales en matière d'aménagement et d'équipement
Accessibilité durable des sentiers	Organiser le suivi et l'entretien des aménagements et équipements Évaluer et partager les résultats
Information & valorisation	Favoriser l'accès à la nature par l'information Démarches de labellisation Promouvoir le site accessible

Étapes-clés et bonnes pratiques

1. Poser les bases méthodologiques du projet

- **Identifier le portage le plus pérenne et solide possible**, c'est-à-dire repérer les acteurs et soutiens capables de défendre et de faire avancer le projet sur le long terme.
- **Définir le cadre méthodologique :** objectifs, périmètre, livrables, calendrier et méthode de travail.
- **Co-construire la démarche initiale avec les acteurs du territoire** pour valider la vision partagée.

2. Associer et impliquer les acteurs et les usagers

- **Informer les usagers et les riverains** du site pressenti dès les premières étapes.
- **Co-construire le projet avec les habitants et parties prenantes** (État, collectivités locales, propriétaires riverains, usagers de l'espace naturel, associations, etc.).
- **Mettre en place une gouvernance *ad hoc*** la plus élargie possible, garantissant la participation continue de tous les acteurs.

3. Choisir un projet adapté au lieu

- **Identifier les publics cibles** et **évaluer leurs besoins** (questionnaires, entretiens, concertations).
- **Évaluer les enjeux écologiques et de conservation**, en s'appuyant sur un diagnostic faune-flore couvrant l'ensemble du cycle biologique et les potentialités de restauration de milieux dégradés.

Pages 35 et 36

:, département, commune, opérateurs publics, pro-
servitudes, droits de passage et contraintes régle-

rojet

: maître d'ouvrage, chef de projet, maître d'œuvre.

ments nécessaires à l'investissement et au fonction-

ssources humaines indispensables (administratif,
outils numériques, etc.).

ser

- **Promouvoir le projet :** informer et actualiser régulièrement les supports de communication (partenariats, animations, outils numériques), en veillant à une accessibilité et une lisibilité pour tous les publics.
- **Inaugurer le site** (par exemple le sentier) et inviter la presse locale pour renforcer la visibilité du projet.
- **Étudier une labellisation éventuelle**, selon les objectifs de valorisation et de reconnaissance du site.

6. Entretenir et maintenir l'accessibilité à long terme

- **Assurer un suivi et un entretien régulier** du site et de ses accès, en fonction des saisons et de la fréquentation.
- **Planifier les travaux de maintenance** nécessaires pour garantir la sécurité et l'accessibilité sur le long terme.

Panneau d'information avec du braille et du relief de l'Arboretum - Forêt de Fontainebleau - ©ONF

Signalétique claire, explicite, avec pictogrammes, contrastes et gros caractères - Le Palais du roi Chêne (PNR de la Forêt d'Orient) ©Conservatoire du littoral

Remarque : s'il y a des ERP, tels que des maisons de site, des maisons de la nature, des centres d'interprétation ou bien des offices de tourisme, **les prescriptions relatives à l'accessibilité des ERP s'appliquent à ces établissements.**

La surcharge d'informations, dispositifs et mobiliers est susceptible de nuire à la qualité intrinsèque des espaces naturels. Parfois, l'humain n'a pas toutes les clés pour comprendre et percevoir. L'aménagement d'un milieu naturel se doit d'être non envahissant, où l'humain se doit d'agir comme invité.

Page 50

50

5. Outils pour l'action

Des fiches techniques opérationnelles au service des porteurs de projets

Mettre les recommandations en pratique

🎯 **Objectif :** rendre l'accessibilité des espaces naturels opérationnelle

- 1 **Synthèse pratique**
  Informations essentielles : cheminements, revêtements, signalétique, équipements
- 2 **Uniformisation et cohérence**
  Guide la conception et la réalisation selon les normes
- 3 **Aide à la décision**
  Choix des solutions adaptées à chaque site
- 4 **Maintenance et suivi simplifiés**
  Référence pour l'entretien et le contrôle de l'accessibilité
- 5 **Outils pédagogique**
  Sensibilisation et formation des acteurs

I. Fiches techniques
Fiche 1 - Garantir un stationnement adapté et sécurisé 59
Fiche 2 - Réaliser un cheminement adapté 61
Fiche 3 - Mettre en œuvre un revêtement de sol roulant 64
Fiche 4 - Réaliser une passerelle en bois sécurisée et accessible 68
Fiche 5 - Sécuriser les cheminements avec des garde-corps adaptés et intégrés au milieu naturel 71
Fiche 6 - Assurer un guidage tactile le long d'un sentier pour les personnes en situation de handicap visuel 74
Fiche 7 - Le panneau d'accueil 77
Fiche 8 - La signalétique directionnelle 79
Fiche 9 - Les supports pédagogiques et/ou thématiques 82
Fiche 10 - Améliorer l'accessibilité par un mobilier adapté pour tous les usagers 85
Fiche 11 - Aménager des sanitaires accessibles dans les espaces naturels 87
Fiche 12 - Utiliser les nouvelles technologies 90
II. Fiches mémo
Mémo 1 - Accéder à la nature : labels et outils français 93
Mémo 2 - Garantir les conditions d'accès aux activités physiques et sportives de nature 96

Sommaire des fiches techniques

💡 **En résumé :**

- Chaque fiche = **outil opérationnel** pour rendre la nature accessible à tous.

Fiches techniques et outils opérationnels

FICHE 3	Mettre en œuvre un revêtement de sol roulant
Publics concernés	PMR et handicaps visuel et moteur (fauteuils roulants manuels ou électriques - hors tout-terrain et usage sportif), scooters électriques, déambulateurs, poussettes, seniors, etc.
Objectifs de l'aménagement	Faciliter la circulation et l'accès pour tous, assurer un confort de visite
Principes généraux à mettre en œuvre	Circulation et accès facilités, sécurité, adaptation au milieu naturel, entretien et durabilité, carrossabilité
Caractéristiques techniques principales	• **Carrossable :** → Stable, ferme, régulier, sans obstacles → Compacté pour confort et sécurité • **Visibilité :** contraste visuel et tactile avec l'environnement pour repérage • **Durabilité et entretien :** matériaux réversibles, réparables sur site • **Accessibilité :** continue depuis le parking
Points de vigilance en milieu naturel	• **Adaptation au milieu naturel :** → Faible impact environnemental, perméable, résistant à l'érosion et au gel → Protection des racines et zones sensibles • **Franchissements par engin :** → Portance adaptée (type/poids des engins) → Information aux gestionnaires
Bonnes pratiques environnementales	Entretien régulier, réparations ponctuelles pour maintenir la praticabilité et réduire coûts
Exemples ou sites de référence	• Sentier du Grillon (Dourdan, Essonne) : sable stabilisé renforcé, plateformes accessibles au-dessus de la rive, caillebotis (pêche accessible) • Forêt domaniale de Rambouillet (Rambouillet, Yvelines) : plusieurs sentiers carrossables, enrobés colorés • Sentier pédagogique de la Réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy (Doussard, Haute-Savoie) : cheminement large, stable, liaison accessible vers le platelage
Textes de référence	• Guide Nature pour Tous. Recommandations pour l'accessibilité en milieu naturel, Interreg France-Suisse, 2013 • Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels - Aten (Atelier technique des espaces naturels) - 2013

Fiche 3 synthétique – pages 63 à 66

FICHE 3	Mettre en œuvre un revêtement de sol roulant
Publics concernés	PMR et handicaps visuel et moteur (fauteuils roulants manuels ou électriques - hors tout-terrain et usage sportif), scooters électriques, déambulateurs, poussettes, seniors, etc.
Objectifs de l'aménagement	• Faciliter la circulation et l'accès pour tous • Assurer un confort de visite
Principes essentiels	• Carrossabilité • Sécurité et confort • Adaptation au milieu naturel • Durabilité et entretien
Caractéristiques techniques principales	• **Carrossable :** le revêtement doit être stable, régulier et ferme, sans obstacles, pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants, poussettes et aides à la mobilité. Une surface bien compactée assure confort et sécurité pour tous • **Visibilité :** un contraste visuel et tactile entre le cheminement et son environnement permet de faciliter le repérage, notamment pour les personnes aveugles et malvoyantes • **Durabilité et entretien :** le sentier doit être solide et facile à entretenir. Les matériaux doivent permettre des réparations simples pour garantir la sécurité en permanence • **Accessibilité universelle :** le chemin doit permettre un déplacement continu depuis le parking jusqu'au site, offrant confort, autonomie et sécurité à tous
Points de vigilance en milieu naturel	Points de vigilance : • **Adaptation au milieu naturel :** le revêtement doit respecter l'environnement, être à faible impact, perméable et résistant à l'érosion et au gel. Le tracé doit protéger les racines des arbres et les zones sensibles, tout en s'intégrant harmonieusement au paysage. A adapter selon les sites et les régle • **Durabilité** réparable du sol. Co mettent u lité du sen • **Franchisse** (débardag sée selon l à fleur du tionnaires
Bonnes pratiques environnementales	**L'entretien** Un sentier b coûts d'inte
Exemples ou sites de référence	• Sentier du Grillon (Dourdan, Essonne) : sable stabilisé renforcé, plateformes accessibles au-dessus de la rive, caillebotis (pêche accessible) • Forêt domaniale de Rambouillet (Rambouillet, Yvelines) : plusieurs sentiers carrossables, enrobés colorés • Sentier pédagogique de la Réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy (Doussard, Haute-Savoie) : cheminement large, stable, liaison accessible vers le platelage
Textes de référence	• Guide Nature pour Tous. Recommandations pour l'accessibilité en milieu naturel, Interreg France-Suisse, 2013 • Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels - Aten (Atelier technique des espaces naturels) - 2013

Fiche 3 détaillée – pages 9 à 13

Projets concrets de sentiers accessibles

Explorez, inspirez-vous, contribuez !

🌍 Une rubrique dédiée aux projets inspirants

Cette rubrique rassemble des **exemples de projets d'aménagement de sentiers** favorisant l'accessibilité à **tous les publics**, quels que soient l'âge ou les capacités.

🌿 Des solutions concrètes et reproductibles

Réalisés dans des **milieux variés**, ces projets illustrent des solutions :

- favorisant l'**autonomie**, la **sécurité** et le **confort** des usagers,
- respectueuses des **contraintes environnementales**.

🤝 Une ressource pour les acteurs publics

Ils constituent des **références utiles** pour accompagner le développement d'**itinéraires inclusifs et accessibles**.

📌 Une page évolutive

Cette page sera enrichie régulièrement de **nouveaux projets et documents**.

✉ Vous avez une initiative à partager ?

Contactez-nous à l'adresse : dma.sg@developpement-durable.gouv.fr
Ou à mon adresse : marie.lemiere@developpement-durable.gouv.fr

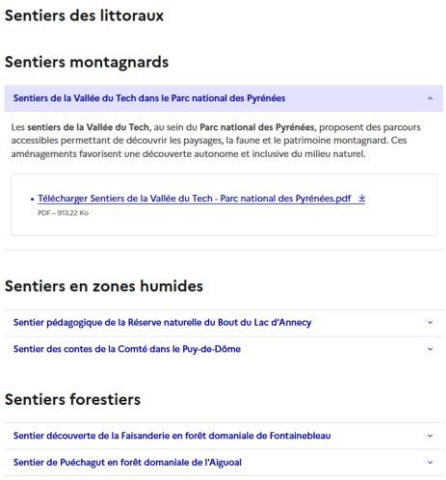

Fiches disponibles sur le site du ministère

6. Retour d'expérience

Sentier des contes de la Comté, ENS Forêt de la Comté

ESPACES NATURELS SENSIBLES
PUY-DE-DÔME

ENS Forêt de la Comté

REX

sentier des contes

Accessibilité

10/02/2026

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

ESPACES NATURELS SENSIBLES
PUY-DE-DÔME

Le Contexte

- La forêt de la Comté : un Espace Naturel Sensible propriété du Département depuis 2000, le 1er, le plus grand, **vitrine** de cette politique.
- Un bâtiment d'accueil, un gardien, de nombreuses animations sur le thème de la préservation de la nature.
- De nombreux sentiers : volonté de permettre à l'accès à la forêt et sensibiliser tous les publics / **sentier des contes**

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Les étapes du projet

- Inscription dans le plan de gestion de l'ENS (2007)

- Vote d'un budget dédié (octobre 2018)

- Recrutement d'un maître d'œuvre compétent dans le champ de l'accessibilité et du handicap (2018) – sentier accessible + panneaux d'informations

  ✓ 4 candidats

  ✓ Lauréat : 3 co-contractrants
  Interprétation, suivi et expertise accessibilité
  Interprétation, rédactionnel et graphisme
  Maitrise d'oeuvre paysagiste

ESPACES NATURELS SENSIBLES
PUY-DE-DÔME

Les étapes du projet

- Conception du sentier (2019) **en concertation** avec les associations handicap.
- Nos limites : **pas de chasse-roue, revêtement perméable, équipements respectant le milieu naturel.**
- Leur avis :
  - ✓ nécessité d'une couverture réseau,
  - ✓ endroit sécurisé,
  - ✓ « roulabilité »,
  - ✓ Nombreuses assises,

Savoir remettre en question son projet !

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Les étapes du projet

- Consultation des entreprises de travaux (fin 2019)

4 lots : TP (5 candidats) / Bois (2 candidats) / signalétique (1 candidat) / hamacs (2 candidats)

- Réalisation des travaux (2020) : **approche sensible / mise en situation des entreprises**

- Inauguration et labellisation Tourisme & Handicap (2021)

Les écueils

AVANT et PENDANT TRAVAUX

- Levé topo indispensable par le maitre d'oeuvre,
- Gestion des écoulements,

Les écueils

APRES

- Entretien indispensable / feuilles, branches
- Surveillance régulière …
- Compactage annuel du sol

Nécessité d'avoir une personne sur site ou à proximité et une régie

ESPACES NATURELS SENSIBLES
PUY-DE-DÔME

Le Budget

297 000 € dont

- 35 858 € HT travaux de terrassement
- 66 200 € HT mobilier bois et platelage
- 84 951 € HT de signalétique (dépenses incluant la réfection de toute la signalétique de l'ensemble des sentiers de la forêt)

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

MERCI DE VOTRE ATTENTION

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

QUESTIONS

Sortie en FTT à Samoëns – ©Loisirs Assis Évasion

Marie LEMIÈRE
Cheffe de projet à la DMA
marie.lemiere@developpement-durable.gouv.fr
Page « L'accessibilité des espaces naturels »

Pour vous inscrire à la newsletter de la DMA : dma.sg@developpement-durable.gouv.fr